



Société pour la prévention  
de la cruauté envers les animaux



## **Plan d'action communautaire pour une communauté en toute sécurité**

**Au service des animaux du Québec depuis 1869**



## **PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE BASÉ SUR LES FAITS POUR UNE COMMUNAUTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ**

### **Introduction:**

La SPCA de Montréal reconnaît que l'agressivité canine représente une menace sérieuse à la sécurité publique. Ce problème doit être attaqué de front afin d'assurer la sécurité de nos collectivités et de favoriser une cohabitation paisible et mutuellement enrichissante entre les humains et les chiens.

La SPCA de Montréal estime que le meilleur moyen de faire face à ce problème est d'inciter les organismes de protection animale, les municipalités et les experts en santé et en comportement canins à travailler ensemble à l'élaboration de stratégies multidimensionnelles qui ciblent les chiens dangereux de toutes races en mettant l'accent sur la prévention. Ces stratégies doivent se concentrer sur les facteurs sous-jacents qui conduisent au développement de l'agressivité et sur la responsabilisation des propriétaires. Elles doivent aussi inclure des mesures correctives qui visent les chiens ayant démontré un comportement agressif.

Voici un résumé des recommandations de la SPCA de Montréal sur la meilleure façon de faire face à la problématique des morsures de chien, basées sur un corpus de littérature scientifique important produit par des experts dans le domaine, tels que l'*Ordre des médecins vétérinaires du Québec* (OMVQ) l'*Association canadienne des médecins vétérinaires* (ACCV) et l'*American Veterinary Medical Association* (AVMA).

### **ACTIONS À COURT TERME**

#### **(1) Appliquer adéquatement la législation existante**

La plupart des communautés ont actuellement de la législation qui, si elle était correctement appliquée, permettrait de réduire le risque de morsures de chien. Par exemple, toute municipalité est dotée de réglementation exigeant que les chiens soient identifiés et tenus en laisse. Étant donné que plus de 70% de tous les incidents de morsure signalés sont attribués à des chiens sans laisse se promenant librement et que les chiens non-identifiés sont nettement surreprésentés dans ces statistiques, une telle réglementation constitue un bon point de départ. Pourtant, dans de nombreuses municipalités à travers la province, peu de ressources, si ce n'est aucune, sont investies dans l'application de ce type de réglementation. Dans plusieurs municipalités, il n'y a pas même un seul salarié mandaté pour l'application de la réglementation existante relative aux soins et au contrôle animaliers. Dans la ville de Montréal, où tous les chiens doivent obligatoirement porter une licence, moins de 14% sont en réalité enregistrés. La SPCA de Montréal recommande aux communautés d'investir des ressources dans l'application de la **législation déjà en place qui, si elle était correctement appliquée, permettrait de réduire considérablement le risque de morsures de chiens**, entre autre par l'embauche et la formation de personnel consacrés spécifiquement à l'application de cette législation.

Pour plus d'information sur l'application de la réglementation en matière de soins et contrôle animaliers, voir (en anglais seulement) :

- Le site web du [National Animal Control Association](#)
- [Animal Control Management: A Guide for local government](#)
- [National Canine Research Council: Humane Custody, Care and Control](#)



## **(2) Adopter de nouveaux règlements municipaux mettant l'accent sur la prévention des morsures et la responsabilisation des propriétaires**

Les experts en conviennent et les études le confirment, une réglementation qui met l'accent sur la responsabilisation des propriétaires et le bien-être des animaux est essentielle pour diminuer le risque et la gravité des morsures de chien. Les chiens négligés, maltraités et mal socialisés sont responsables de la majorité des morsures. Les chiens enchaînés en permanence sont trois fois plus susceptibles d'attaquer que les chiens qui ne sont pas enchaînés. Les chiens mâles non stérilisés sont impliqués dans approximativement 75% des cas de morsure signalés. Exiger des propriétaires de chiens qu'ils agissent de façon responsable et qu'ils fournissent à leur chien des conditions de garde adéquates, des soins et de la socialisation, empêche les chiens de devenir agressifs en premier lieu. Par exemple, suite à l'adoption de législation mettant l'accent sur la prévention et la responsabilisation des propriétaires de chiens, l'état du Nevada a réussi à réduire de 15% l'incidence de morsures de chien.

**La SPCA de Montréal recommande aux communautés d'adopter de la réglementation relative aux soins et au contrôle animaliers qui met l'accent sur la responsabilisation des propriétaires et le bien-être des animaux, afin d'empêcher les chiens de devenir agressifs en premier lieu.** Une telle

réglementation devrait :

- Encadrer l'élevage et la vente d'animaux afin d'empêcher la reproduction et la vente de chiens agressifs ;
- Exiger que tous chiens, particulièrement les chiots, soit correctement socialisés ;
- Interdire l'enchaînement en permanence des chiens ;
- Exiger que tous les chiens reçoivent des soins et une éducation appropriés.

Pour plus d'informations sur l'efficacité de ce type de réglementation, y compris des modèles et des règlements actuellement en vigueur, voir :

- [Les recommandations de la SPCA de Montréal relatives au développement d'un règlement sur les chiens dangereux basé sur les faits](#)
- Le [Modèle de règlement sur le bien-être et le contrôle des animaux](#) de la SPCA de Montréal
- Les règlements municipaux en matière de soins et contrôle animaliers des villes de [Beaconsfield](#), [Calgary](#) (anglais seulement), [Hudson](#) (anglais seulement) et [Sherbrooke](#)
- [American Veterinary Medical Association's Task Force on Canine Aggression: A Community Approach to Dog Bite Prevention](#) (anglais seulement)
- [Le règlement modèle du National Companion Animal Coalition](#) (anglais seulement)

## **(3) Adopter une réglementation et des procédures visant les chiens qui mordent ou qui démontrent de l'agressivité, quelle que soit leur race :**

De nombreuses communautés ne disposent pas de lois ou de protocoles clairs pour traiter les cas impliquant des morsures de chien, ou toute autre forme d'agressivité canine. Il est souvent difficile de savoir à quel agence ou département l'information devrait être reportée, quelles informations devraient être communiquées, ou encore, qui a l'autorité ou l'expertise pour déterminer si un chien est, effectivement, « dangereux ».



Par conséquent, des chiens qui ont mordu ou affiché un comportement agressif ne sont peut-être pas l'objet d'une surveillance adéquate et sont donc susceptibles de mordre à nouveau. Des procédures de signalement imprécises affectent également les statistiques relatives aux morsures de chien, qui peuvent être incomplètes ou carrément erronées.

**La SPCA de Montréal recommande aux communautés d'adopter de la réglementation qui comprend :**

- Une procédure bien définie pour le signalement et l'enquête d'incidents de morsure de chien ;
- Une définition claire de la notion de « dangerosité » qui cible le comportement du chien – et non pas ses caractéristiques physiques - et qui se réfère à l'avis d'un spécialiste en comportement canin ;
- Des sanctions sévères pour les propriétaires qui ne respectent pas les normes de soins obligatoires pour leur chien, ou dont le chien est désigné dangereux, dont notamment la possibilité d'interdire la possession d'animaux.

Pour des informations complémentaires sur ce type de mesures, voir :

- [Les recommandations de la SPCA de Montréal relatives au développement d'un règlement sur les chiens dangereux basé sur les faits](#)
- [Le Modèle de règlement sur le bien-être et le contrôle des animaux](#) de la SPCA de Montréal
- [American Veterinary Medical Association's Task Force on Canine Aggression: A Community Approach to Dog Bite Prevention](#) (anglais seulement)
- Les lignes directrices d'une bonne réglementation en matière de chiens dangereux publiées par le [National Animal Care Control Association](#) (anglais seulement)

## **ACTIONS À LONG TERME**

### **(4) Mettre en place et financer des programmes communautaires qui permettent à tous les propriétaires de prendre soin de leurs animaux de façon responsable**

Les experts conviennent que des programmes qui aident les familles défavorisées à bien prendre soin de leurs animaux doivent être mis en place pour assurer une conformité à grande échelle avec toute réglementation en matière de soins et contrôle animaliers. Des études démontrent que de tels programmes, associés à une application assidue de la réglementation, engendrent une réduction de l'incidence et de la gravité des morsures de chien. Par exemple, la ville de Calgary a atteint un niveau de conformité inégalée avec son règlement municipal, ainsi qu'une réduction de 50% des morsures de chien, suite à l'adoption d'un modèle de responsabilisation des propriétaires d'animaux qui comprenait des programmes communautaires financés. Ces programmes aident tous les propriétaires d'animaux à agir de façon responsable et à veiller à ce que leurs chiens soient bien soignés et stérilisés, ciblant ainsi quelques-uns des principaux facteurs de risque dans le développement de l'agressivité chez le chien.

**La SPCA de Montréal recommande aux communautés de mettre en place et de financer des programmes visant à aider tous les propriétaires d'animaux à se conformer à la législation et à prendre soin de leurs animaux de façon responsable, y compris :**



- Des services de stérilisation à faible coût pour les familles à faible revenu ;
- Des programmes de sensibilisation porte-à-porte dans les communautés peu desservies ;
- Le développement et la distribution de matériel éducatif, dans plusieurs langues, sur les responsabilités qu'incombent aux propriétaires d'animaux, les normes de soins appropriées, ainsi que la réglementation existante en matière de soins et de contrôle animaliers.

Pour plus d'informations sur des programmes de ce type qui sont actuellement en place, voir :

- [Support, inform then enforce](#) publié par le National Canine Research Council (Anglais seulement)
- [Pets for Life Program](#) publié par la Humane Society of the United States (anglais seulement)
- [Pittsburg Pets](#) publié par Hello Bully (Anglais seulement)

## **(5) Développer et financer des programmes d'éducation publique**

L'éducation du public, en particulier les programmes destinés aux enfants, est un élément clé de tout programme de prévention des morsures de chiens. Les comportements naturels des enfants, dont courir, prendre, frapper, crier et faire des mouvements brusques, fait en sorte qu'ils sont particulièrement à risque de se faire mordre par un chien. Il a été démontré que d'offrir aux enfants en deuxième et troisième année ne serait-ce qu'une seule heure de formation sur la sécurité en présence de chiens peut réduire les morsures de plus de 80 %.

**La SPCA de Montréal recommande aux communautés de développer et financer des programmes d'éducation incluant :**

- Enseigner aux enfants et à leurs parents comment les enfants devraient interagir avec les chiens ;
- Enseigner au grand public les bases du comportement canin, comment reconnaître les signes d'agressivité et comment réagir face à un chien agressif afin de limiter le risque de blessure ;
- Enseigner aux propriétaires de chiens comment prendre soin de et éduquer son animal.

Pour plus d'informations sur les programmes éducatifs de prévention de morsures de chiens, voir :

- [American Veterinary Medical Association's Task Force on Canine Aggression: A Community Approach to Dog Bite Prevention](#) (anglais seulement)
- [Position on Breed Specific Legislation](#) publié par la American Veterinary Behavioral Association (anglais seulement)
- [Teaching Children how to Prevent Dog Bites](#) publié par la American Veterinary Medical Association (anglais seulement)